

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

mai 2012

n° 55



Festival Sonisphere

Un événement unique à Yverdon-les-Bains!

La Ville accueillera le 30 mai prochain l'étape suisse du Festival Sonisphere. À cette occasion, près de 40'000 personnes fouleront les Rives-du-Lac pour vibrer au son métal des emblématiques Metallica, Motörhead et Slayer. Gros plan sur cette manifestation avec Nathalie Saugy, Municipale de la culture et du tourisme, et Vincent Sager, directeur d'Opus One, société en charge de l'organisation du concert, en collaboration avec Good News et Starclick.

Interview de Nathalie Saugy

Madame Saugy, pourquoi la Ville a-t-elle été approchée par les organisateurs?

Depuis l'été 2007, date de l'inauguration du parc des Rives-du-Lac, de plus en plus d'organiseurs de manifestations, tant sportives que culturelles, s'intéressent à ce magnifique lieu sis au bord du lac. Opus One ne fait pas exception à la règle puisque les premiers contacts ont eu lieu en 2008 déjà.

Qu'est-ce qui a incité la Ville à accueillir le festival?

Nous souhaitons accueillir une manifestation culturelle d'importance supra-régionale, voire nationale. Le sérieux et le professionnalisme d'Opus One, qui participe à l'organisation du Paléo Festival et d'innombrables concerts et spectacles depuis 1993, nous en donne aujourd'hui l'occasion. C'est un test grandeur nature qui nous permettra d'évaluer s'il est possible d'envisager d'autres concerts de cette ampleur au parc des Rives-du-Lac.

Quels seront les avantages d'une telle manifestation pour la Ville?

Yverdon-les-Bains pourra accroître sa visibilité nationale et internationale. Le nom et l'image de la Ville rayonnent loin à la ronde depuis l'annonce de ce festival. La tournée de Metallica passe par Prague, Paris et son stade de France, Oslo, Lisbonne, Madrid. De plus, les échos que j'ai eus de la population sont positifs. La Ville ose se lancer dans l'organisation d'un grand événement.

SUITE EN PAGE 2 →

Editorial

Dix ans presque jour pour jour après l'ouverture d'Expo.02, une question est sur de nombreuses lèvres: que nous a apporté cette manifestation? Car elle ne nous a laissé aucune trace visible: pas le moindre aménagement, pas la plus petite construction n'auront pu être conservés.

Alors, ne nous reste-t-il donc que notre mémoire pour nous souvenir de quelques bons moments vécus au cours de l'Exposition nationale? Pas si sûr. Au cours de la décennie écoulée, Yverdon-les-Bains a connu des changements importants. Sa population a crû de 20%, la ville a développé de nombreuses infrastructures nouvelles: parc des Rives-du-Lac (sur le site même d'Expo.02), Conservatoire de musique, Théâtre du Petit-Globe, Centre sportif des Isles en sont les exemples les plus importants. Sur le plan économique, le site d'Y-Parc a connu un développement sans précédent.

Si ces changements ne sont pas tous imputables directement à Expo.02, il serait tout aussi faux de dire qu'elle n'a laissé que de vagues souvenirs: l'année 2002 a marqué la Ville et la région en profondeur et de manière durable. Ne serait-ce que parce que nous avons démontré (et nous nous sommes prouvés) que nous étions capables d'accueillir des manifestations d'envergure nationale.

J'en veux pour preuve les événements qui se déroulent ce printemps dans notre Ville. Après la Fed Cup en avril, ce sera au tour du Festival Sonisphere et du concert phare du groupe Metallica le 30 mai. Un véritable défi pour Yverdon-les-Bains et les communes avoisinantes, que je tiens à remercier de leur soutien: accueillir 40'000 spectateurs sur le site des Rives-du-Lac ne sera pas une mince affaire. Des perturbations importantes sont à prévoir au centre-ville, en particulier au moment où tout ce beau monde quittera l'enceinte du festival. Les services de la commune travaillent d'arrache-pied, en étroite concertation avec les organisateurs, pour trouver des solutions et faire honneur à ce qui constitue l'événement de l'année! Car si certains craignent les nuisances que cela va provoquer (bruit, circulation, stationnement, etc...), nombreux sont ceux qui se réjouissent de la venue d'un concert aussi important.

Après la fête du sport et de la musique, vous aurez l'occasion le 2 juin de découvrir les nouvelles infrastructures réalisées récemment. Nous vous invitons tout au long de la journée à visiter ces bâtiments et aménagements qui consolident le rôle d'Yverdon-les-Bains en tant que pôle d'importance cantonale.

Les prochaines semaines s'annoncent donc chargées, mais pour notre plus grand bonheur à tous, je l'espère!

Votre Syndic, Daniel von Siebenthal

Dans ce numéro :

Festival Sonisphere aux Rives-du-Lac	page 2
La Fête des voisins s'invite chez vous	page 3
2 juin: journée portes-ouvertes et inaugurations	page 4
Bien gérer son compost	page 6
Déménagement du Service de l'urbanisme et des bâtiments	page 7

Comment se passe l'organisation de la manifestation au niveau communal ?

Tous les services de la Ville sont impliqués. Nous avons mis en place un comité de pilotage et une coordination interne spécifiques. C'est un énorme travail pour de nombreux collaborateurs dont je relève aujourd'hui la disponibilité et l'enthousiasme.

À quel point la Ville sera-t-elle touchée le jour de la manifestation ?

La matinée devrait se passer sans trop de soucis. Les festivaliers arriveront tout au long de la journée et c'est en milieu et fin d'après-midi que la densité de population devrait fortement se faire ressentir sur les principaux axes routiers et en particulier autour de la gare. À la fin du concert, la sortie du public sera massive et provoquera les perturbations les plus importantes. C'est une journée qui sera certainement compliquée pour certains habitants de notre ville, ou pour les personnes qui doivent venir y travailler ou étudier. Des perturbations de circulation en ville et aux alentours, beaucoup de monde et beaucoup de bruit sont à attendre. D'où l'importance d'une bonne communication, ciblée en fonction des différentes catégories de personnes.

La population exprime certaines inquiétudes par rapport à cette manifestation ? Sont-elles justifiées ?

Oui, il est tout à fait légitime que la population s'inquiète. J'insiste sur le fait que tout sera mis en œuvre pour limiter au mieux les désagréments prévisibles, mais je conseille à chacun de bien anticiper ses déplacements et surtout de consulter

les conseils et recommandations de la police disponibles sur notre site Internet.

Yverdon-les-Bains veut-elle se positionner comme un lieu de concerts ou de festivals de grande ampleur ?

Oui, mais pas à n'importe quel prix. Nous y pensons, car nous bénéficions d'un site tout à fait exceptionnel, déjà largement plébiscité lors d'Expo 02. Nous ferons le point après le Festival Sonisphere et poursuivrons la réflexion sur le type de projet que nous pouvons et voulons développer.

Interview de Vincent Sager

M. Sager, pourquoi avoir choisi Yverdon-les-Bains et le site des Rives-du-Lac pour organiser ce concert ?

Il y a environ trois ans, nous nous étions intéressés au site des Rives-du-Lac et avons conduit une étude technique pour nous assurer qu'un concert de grande envergure pourrait s'y organiser. Nous avons également reçu un accueil enthousiaste de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains lorsque nous avons évoqué avec elle ce type de projet. Lorsqu'il s'est agi de proposer des sites pour un concert de Metallica courant 2012, nous avons évoqué les Rives-du-Lac, et cette proposition a été retenue par ce groupe de référence.

Comment se déroule l'organisation d'un tel événement ?

Dans une très bonne collaboration avec la ville d'Yverdon-les-Bains d'une part, et entre les trois

organisateurs associés pour cet événement d'autre part. Le défi consiste notamment à imaginer la mise en œuvre d'un grand concert sur un site qui n'en a jamais accueilli, mais également à intégrer les contraintes particulières engendrées par une telle organisation à proximité immédiate d'un centre-ville. Il s'agit notamment de gérer les flux de visiteurs, les questions de parkings et tous les éléments inhérents à la sécurité du public, des artistes et des installations.

Comment se passent les relations avec des artistes de l'envergure de Metallica ou Motörhead ?

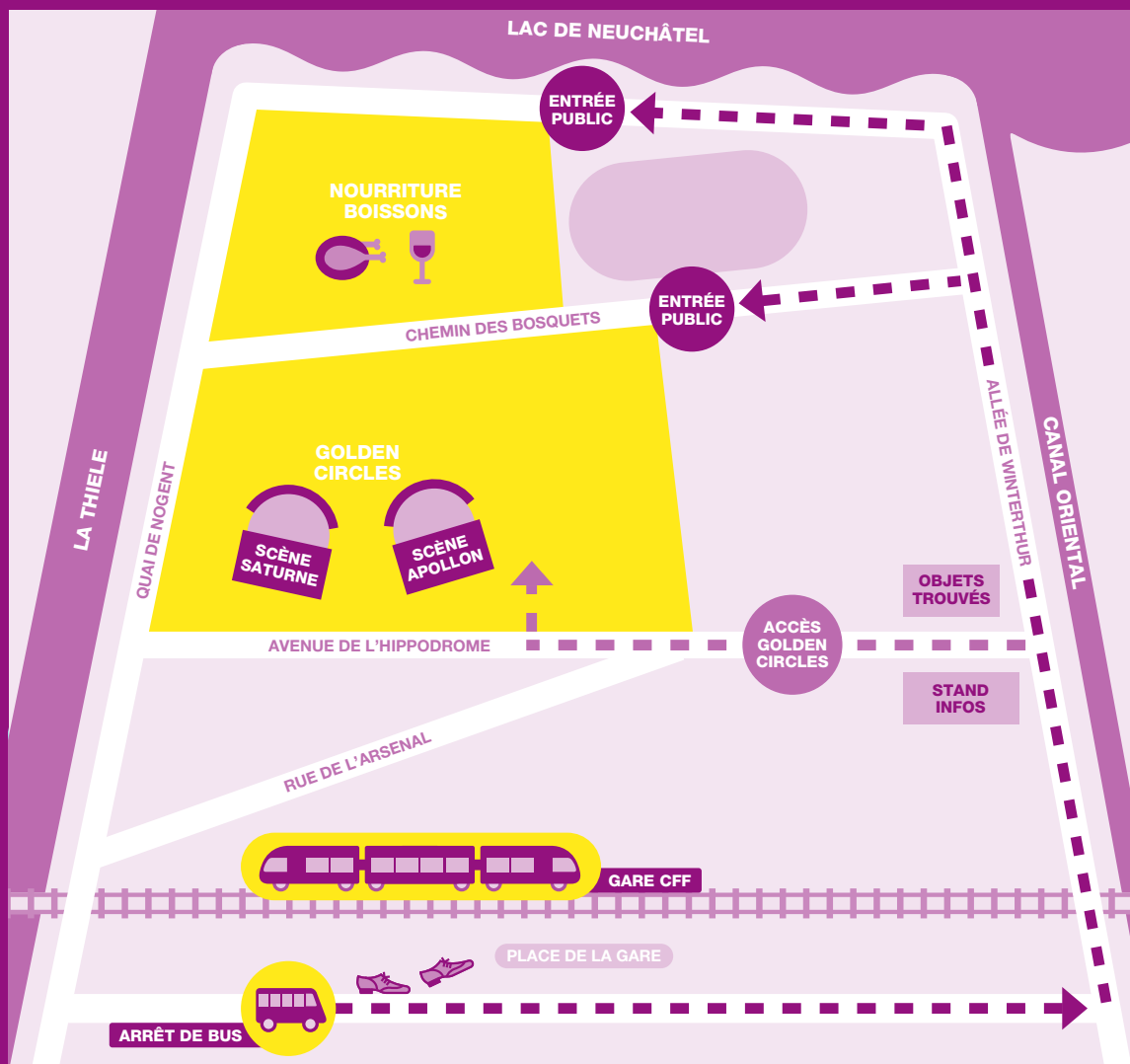
Elles se passent bien. Mais les organisateurs ne sont pas en contact direct avec les artistes dans ce genre de projets. Nos interlocuteurs sont les managers ou agents de ces derniers, avec lesquels tous les aspects d'un tel projet sont passés en revue : scène, technique, sécurité, visuels, etc...

Yverdon-les-Bains pourrait-elle devenir un lieu de festivals ou de concerts qui compte en Suisse romande ?

Le site a indéniablement des avantages, mais il faudra attendre de réaliser cette première expérience avant de penser à la suite.



Implantation du festival aux Rives-du-Lac



i Festival Sonisphere

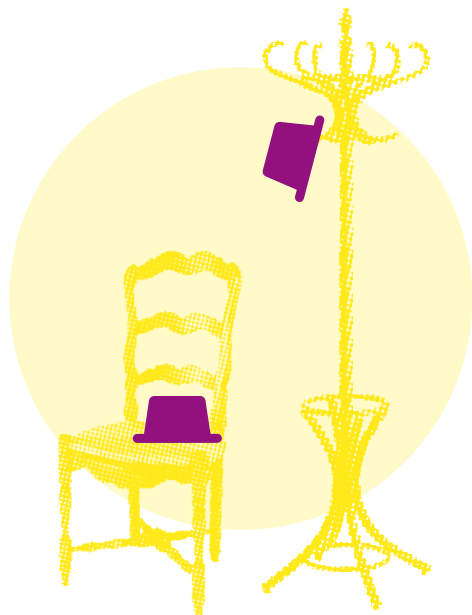
Informations à la population

- Les concerts du 30 mai aux Rives-du-Lac et l'accueil de milliers de spectateurs entraîneront inévitablement des perturbations en ville d'Yverdon-les-Bains.
- Toutes les informations relatives à cette manifestation et les différentes restrictions qu'elle entraînera sur le territoire de la commune vous seront communiquées au plus vite.
- Dès à présent, vous pouvez consulter le site Internet de la Ville pour obtenir les dernières informations disponibles : www.yverdon-les-bains.ch/festivalsonisphere.



Journée internationale des musées le 20 mai 2012: le chapeau à l'honneur

Pour mettre en lumière le rôle interculturel et de vecteur d'harmonie sociale des musées, la Journée internationale des musées célèbre dans le monde entier ces lieux de sociabilité et d'échanges.



Couvre-chefs, coiffes et chapeaux seront en vedette le dimanche 20 mai prochain à l'occasion de la Journée internationale des musées. Pour leur troisième année de collaboration, la Commission consultative suisses-immigrés (CCSI) et le Musée d'Yverdon et Région proposent une rencontre autour du chapeau, cet accessoire universel aux formes et aux fonctions les plus diverses. Cette journée sera ainsi l'occasion de mettre en avant le rôle du musée comme lieu d'échanges privilégié.

Pour marquer l'événement, le Musée d'Yverdon et Région sera ouvert et gratuit de 10h à 17h. Un riche programme d'activités attend les visiteurs.

Tout au long de la journée, le public pourra découvrir une exposition d'une trentaine de chapeaux issus de différentes collections en provenance des quatre coins du monde. Les plus jeunes participeront à une chasse aux chapeaux organisée à travers les différentes salles du musée.

Les visiteurs découvriront également une modiste de métier en action: Mme Caroline Felber viendra de Lucerne avec son atelier de fabrication de chapeaux.

À 11h et à 15h, des visites guidées autour du thème seront proposées conjointement par les guides du Musée d'Yverdon et Région et les associations de la CCSI.

La manifestation se poursuivra à 16h avec un intermède musical proposé par l'une des communautés, puis avec le traditionnel goûter aux saveurs du monde à 16h30.

Pour plus d'informations:
info@musee-yverdon-region.ch ou 024 425 93 10

*Service de la jeunesse
et de la cohésion sociale*

Une Charte d'amitié, ça se Fête!

Dans le cadre de la Charte d'amitié qu'entretiennent les villes d'Yverdon-les-Bains et de Pontarlier, les Commissions de jumelages et le Comité d'organisation de la Fête de la musique 2012 ont décidé de mettre sur pied une action commune. Un concert classique exceptionnel et gratuit ravira les amateurs le 21 juin prochain au parc des Rives-du-Lac.

Ce concert regroupera 80 musiciens de l'orchestre d'Yverdon-les-Bains et de celui de Pontarlier. Ils se produiront ensemble au cours des célébrations organisées dans le cadre de la Fête internationale de la musique le 21 juin prochain. Vous pourrez les écouter dès 21h aux Rives-du-Lac. Une scène sera spécialement érigée pour l'occasion face à la tribune de l'ancien hippodrome.

Amateurs de musique classique, n'hésitez pas à vous rendre nombreux aux Rives-du-Lac pour ce moment exceptionnel de l'édition 2012 de la Fête de la musique.

*LAFMY et la Commission de jumelages
Yverdon-les-Bains*



La Fête des voisins s'invite chez vous le 29 mai!

Le but de la Fête des voisins est de partager un verre, un moment convivial entre voisin-e-s. Une occasion de briser la glace et faire connaissance. Cet événement simple et populaire, à l'occasion duquel proximité rime avec convivialité, est devenu une véritable tradition du printemps. Le renforcement des liens entre habitant-e-s et développement des solidarités sont les mots d'ordre de cette manifestation.

Désirez-vous organiser la Fête des voisins dans votre immeuble, votre quartier?

Le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale met à votre disposition des affiches, des cartons d'invitation, des ballons et des t-shirts. Si vous désirez obtenir du matériel, vous pouvez **dès le 14 mai 2012:**

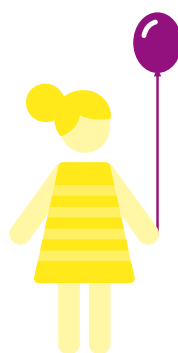
1. Appeler le 024 423 69 11, ou
2. Envoyer un e-mail à mdg@ylb.ch, ou
3. Compléter et renvoyer le bulletin ci-contre.

Une partie de ce matériel sera également à votre disposition au Greffe municipal et à l'Office du tourisme.

Ensuite:

- Glissez les cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres de vos voisins, sur lesquelles vous aurez préalablement inscrit le nom du(des) organisateur(s), l'heure et le lieu de la rencontre, ainsi que divers détails pratiques.
- Mettez une affiche dans l'entrée de votre immeuble.
- Profitez de ce bon moment avec vos voisins!

*Service de la jeunesse
et de la cohésion sociale*



Je désire organiser la Fête des voisins dans mon quartier et recevoir du matériel!

Nom et prénom:

Adresse:

Courriel:

Téléphone:

Immeubles concernés:
(indiquez les n° des immeubles)

Nbre d'affiches: Nbre d'invitations:
Nbre de ballons:

Nombre et taille des t-shirts (8 ans, S, L, XL, XXL):
.....
(uniquement pour les organisateurs)

**Bulletin à retourner au Service de la jeunesse
et de la cohésion sociale, rue de Neuchâtel 2,
1400 Yverdon-les-Bains**

Grande journée portes ouvertes et inaugurations en ville le 2 juin

Partez à la découverte des dernières réalisations de la Ville et gagnez de magnifiques prix!

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains, par l'entremise de son Service de l'urbanisme et des bâtiments, invite la population à visiter ses derniers aménagements publics et assister à leurs inaugurations.

Journée portes ouvertes

Le samedi 2 juin, de 10h à 17h, le Château et le Musée d'Yverdon-les-Bains et Région, les espaces libres d'Y-Parc, le bâtiment de la rue des Cygnes 10 et le Centre sportif des Isles seront ouverts et libres d'accès pour le public.

Des stands d'information seront installés à proximité de chacune de ces réalisations. Vous pourrez y rencontrer les responsables de ces projets d'urbanisme et les différents intervenants. Tout au long de la journée, diverses animations telles que démonstrations sportives, jeux pour enfants et musique seront programmées. Un dépliant d'information avec le plan du parcours sera distribué dans vos boîtes aux lettres dès le 22 mai.

Inaugurations

Ces bâtiments et aménagements publics seront également inaugurés officiellement durant cette journée. Sur chaque lieu, des discours salueront notamment le travail des personnes impliquées dans ces projets. Ils seront suivis d'une collation, différente selon le moment de la journée. Si le temps le permet, les inaugurations auront lieu à l'extérieur, à l'exception du Centre sportif des Isles.

Horaires des inaugurations

- 10h** Equipements et espaces libres d'Y-Parc
- 11h15** Esplanade et cour intérieure du Château
- 13h30** Bâtiment des Cygnes 10
- 15h30** 2^e étape du Centre sportif des Isles

Rallye urbain: des prix alléchants!

Afin de pimenter vos visites, nous vous encourageons à participer au rallye urbain et gagner des magnifiques prix.

Comment participer?

Vous trouverez un coupon de participation dans le dépliant d'information que vous recevrez à votre domicile. Sur présentation de ce coupon au stand d'information de chacun des sites, vous obtiendrez un tampon. Pas de point de départ, vous êtes libre de passer à l'heure qui vous convient sur chaque site entre 10h et 15h30. À pied, à vélo, en bus (arrêt à proximité de chaque site) ou en voiture (places de parc gratuites à Y-Parc), à vous de choisir. Un nombre limité de titres de transport TRAVYS, valables toute la journée sur le territoire yverdonnois, seront distribués sur les différents sites.

Une fois les tampons des quatre sites récoltés, déposez votre coupon de participation dans les urnes disponibles à chaque stand d'information. Le tirage au sort aura lieu en fin de journée au Centre sportif des Isles. De magnifiques lots, dont un vélo électrique, sont à gagner (les employés communaux sont exclus du tirage au sort).

Collaborent à l'organisation et à l'animation de cette journée:

Copropriétaires du PST Y-Parc S.A., ARCHY (Association pour la Rénovation du Château d'Yverdon), Musée d'Yverdon et Région, Théâtre de l'Echandole, Conservatoire de Musique du Nord Vaudois, Restaurant l'IMPRO, UAPE Les Cygnes, USY Basket, USY Handball, FSG Amis-Gymnastes d'Yverdon, FSG Yverdon-Ancienne, Unihockey-Club Yverdon-les-Bains, Badminton-Club Yverdon-les-Bains, École de danse Art Dance, Fondation Petitmaître, Garderie Les Goélands, Secrétariat aux sports, Service de la jeunesse et de la cohésion sociale et Service de l'urbanisme et des bâtiments.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à visiter notre site Internet sur:

www.yverdon-les-bains.ch/urbat

Service de l'urbanisme et des bâtiments

1

Equipements et espaces libres d'Y-Parc:

Espaces publics, destinés aux employés des entreprises et à la population yverdonnoise, mis en place avant la construction des bâtiments afin d'avoir une végétation déjà développée lors de leur installation.

Suite à l'inauguration de 10h, nous vous invitons à savourer croissants et cafés en compagnie du duo Bricomic et à vous balader le long de la Promenade des Sciences, agréablement aménagée à cet effet.



2

Esplanade et cour intérieure du Château:

Réaménagement complet de la cour intérieure, nommée en l'honneur de Pierre Coigny, et installation d'une plateforme élévatrice pour les personnes à mobilité réduite; aménagement urbain au pied du Château.

Dès le matin, l'ambiance sera médiévale avec des artistes en tout genre qui animeront l'Esplanade et ses pourtours. Le Musée d'Yverdon et Région sera ouvert gratuitement aux visiteurs et le Salon du Livre sera à nouveau présent aux Caves du Château. Vous pourrez vous désaltérer au bar de l'Echandole et rencontrer des membres de l'ARCHY (Association pour la Restauration du Château d'Yverdon-les-Bains) dans la cour intérieure. Un apéritif dînatoire vous sera offert au foyer de la salle Aula Magna après les discours d'inauguration de 11h15.



isations

 Arrêts de bus TRAVYS à proximité



3

Cygnés 10:

Réhabilitation du bâtiment pour accueillir le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV), unité d'accueil pour écoliers Les Cygnés (UAPE) et un nouveau restaurant.

responsables du CMNV et de l'UAPE vous feront visiter les nouveaux locaux. Les enfants pourront participer à des activités ludiques en compagnie du personnel éducatif, qui fournira aussi des ballons. Le nouveau restaurant l'IMMO accueillera la clientèle et les visiteurs qui souhaitent simplement découvrir les lieux. Vous pourrez découvrir les talents culinaires du chef, M. David Brugeron, qui préparera les desserts, offerts par la Municipalité, à déguster après l'inauguration de 13h30. Un trio de Jazz du Conservatoire accompagnera ce moment.



4

2^e étape du Centre sportif des Isles:

Réalisation de la salle de gymnastique triple et du pavillon parasolaire.

Le sport sera à l'honneur dans la salle de gymnastique triple. Dès 10h, vous pourrez assister à des parties amicales, démonstrations et exercices des sociétés sportives yverdonnoises, telles que l'USY Basket, l'USY Handball, le FSG Amis-Gymnastes d'Yverdon, le FSG Yverdon-Ancienne, l'Unihockey-Club et le Badminton-Club Yverdon-les-Bains. L'école de danse « Art Dance » sera aussi présente durant l'après-midi.

La garderie Les Goélands amusera vos enfants avec un château gonflable, de la barbabapa et d'autres divertissements au bâtiment parasolaire. La Fondation Petitmaître, mandatée par la commune d'Yverdon-les-Bains pour la préparation des repas « Fourchette verte » du restaurant scolaire, proposera de la petite restauration afin de sustenter les visiteurs tout au long de la journée.

Le dernier discours d'inauguration aura lieu à 15h30 et sera suivi du tirage au sort du rallye. Le public sera invité à déguster un goûter, préparé par les cuisiniers de la Fondation Petitmaître.

Bien gérer son compost

Trions les déchets compostables et méthanisables!

Les déchets alimentaires et végétaux constituent près du tiers de nos poubelles et contiennent jusqu'à 90 % d'eau! S'ils sont incinérés, ils consomment donc beaucoup d'énergie. Pour éviter ce gaspillage, ils sont collectés séparément à domicile une fois par semaine. Ils sont ensuite traités dans l'usine de méthanisation de Chavornay pour produire du biogaz, transformé ensuite en électricité et en chaleur. Le résidu du compost nommé digestat, servira d'engrais à l'agriculture.

Que peut-on mettre dans la collecte sélective des biodéchets?

Les déchets de cuisine:

- Légumes, fruits, épluchures
- Restes de repas crus et cuits
- Filtres et marc de café, sachets de thé
- Coquilles d'œufs
- Pain, pâtisseries

Les déchets de jardin:

- Feuilles mortes, fleurs, plantes vertes
- Déchets de jardin, tonte de gazon
- Branches d'un diamètre de moins de 4 cm
- Litière végétale uniquement

Ce qui est interdit (liste non-exhaustive):

- Résidus de balayage, sacs d'aspirateur
- Plastiques
- Serviettes et mouchoirs en papier
- Cendres
- Métaux
- Litières minérales
- Cailloux, pots de fleurs
- Sacs plastiques non compostables

Pour en finir avec les rumeurs!

NON les biodéchets n'entraînent aucun problème d'odeur et de moucheron s'ils sont conditionnés correctement, notamment, dans des sacs compostables (ce geste est encore plus utile en période de forte chaleur).

NON les biodéchets ne se limitent pas aux épluchures de légumes et fruits crus. Les restes de

repas crus et cuits peuvent également être méthanisés, comme les déchets de jardin.

NON les couches-culottes et les litières animales minérales ne sont pas considérées comme des biodéchets.

OUI les propriétaires d'immeubles doivent mettre un container collectif (140L, 240L, 800L) à disposition des locataires.

Arrivée du printemps, les bons gestes à adopter!

Les particuliers sont responsables de conditionner les biodéchets dans leur appartement et de les déposer dans un container collectif selon la plage horaire définie par leur gérance. Les gérances sont responsables du contenu des containers, ainsi que de la propreté et de l'hygiène de ces derniers. Elles prennent les dispositions nécessaires en fonction des conditions météorologiques (en cas de forte chaleur, l'accès au container peut par exemple être réduit).

Pour les déchets de cuisine, il est recommandé de les conditionner dans des sacs compostables pour éviter salissures, odeurs et moucheron éventuels. Les sacs compostables devront être conformes à la norme DIN 54900 ou EN 13432, c'est-à-dire équipés du logo compostable. Respectez soigneusement les consignes de tri et veillez à ne pas introduire de déchets autres que ceux admis dans les containers à biodéchets.



Le geste citoyen!

En respectant les consignes ainsi que nos propositions, vous gardez le bon fonctionnement de la filière. En adoptant les bons gestes et en respectant la propreté, la collecte est garantie. N'oublions pas que le tri des biodéchets permet d'alléger vos poubelles et que, par votre action, vous agissez favorablement sur l'environnement et la lutte contre le réchauffement de la planète.

Service des travaux et de l'environnement

Les conseils éclairés du Service des énergies

Véhicules au gaz naturel

Les voitures fonctionnant au gaz naturel (GNC) participent à la diminution de la pollution de l'atmosphère, tout en ménageant votre porte-monnaie. Elles rejettent globalement 50 % d'émissions en moins et représentent une diminution de 45 % des coûts d'exploitation.

Pour plus d'information, le site Internet www.vehiculeagaz.ch est à votre disposition, tout comme votre garagiste qui vous renseignera volontiers.

Service des énergies



Pour la planète et votre porte-monnaie!

Collaboration avec la Fondation Protravail

Travaillant de concert depuis près de dix mois sur des projets d'entretien du mobilier urbain, la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Protravail, qui aide à la réinsertion professionnelle de personnes éloignées depuis longtemps du marché de l'emploi, ont signé une convention qui définit les modalités de leur collaboration dans le futur.

Depuis août 2011, Yverdon-les-Bains a soutenu la mission de réinsertion professionnelle de Protravail par l'octroi de deux mandats: le nettoyage des abris-bus et la rénovation des bennes à verre situés sur le territoire de la commune. Ces deux actions, réalisées à la plus grande satisfaction du Service des travaux et de l'environnement, ont employé dix personnes, permettant à ces dernières de renouer avec une expérience professionnelle utile dans leurs démarches de recherche d'un emploi fixe.

Les missions adressées dans le futur à Protravail par les différents services communaux ne sont pas encore définies. Elles feront l'objet d'une commande basée sur un devis. Comme les prestations fournies par Protravail ne peuvent entrer en concurrence avec des travaux effectués par des entreprises privées, les mandats attribués à cette Fondation se limiteront à des actions bien définies que la Ville ne pourrait réaliser sans cette collaboration pour des raisons de ressources et de priorités. Les missions devront constituer une plus-value pour l'image accueillante d'Yverdon-les-Bains, que la Municipalité souhaite promouvoir au travers d'actions sociales.

Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

Energies renouvelables: le débat progresse

Cité de l'énergie depuis 2010, Yverdon-les-Bains est partenaire dans le projet d'implantation d'un parc éolien au Mollendruz, aux côtés des communes de Juriens, Mont-la-Ville, La Praz, Vaulion et de la ville de Zurich. Durant le dernier Comptoir du Nord Vaudois, des orateurs de grande qualité, industriels et politiques, ont animé « Les Conférences du Mollendruz » organisées par Energie Naturelle SA. Ce cycle s'est achevé par une table ronde avec des intervenants de tous horizons politiques. Voici un bilan de ces différentes interventions.

Un premier constat s'impose. La volonté politique de sortir du nucléaire nécessite l'exploitation rapide d'autres sources d'énergie électrique, notamment renouvelables. Le photovoltaïque, avec des coûts de production en chute libre, l'éolien et la géothermie gagneront des parts de marché, en fonction de l'évolution des technologies et du cadre législatif actuels. Les industriels ont à ce titre une importante carte à jouer. Ils développent déjà des solutions tech-

nologiques facilitant l'intégration de ces nouvelles sources d'énergie dans les réseaux électriques.

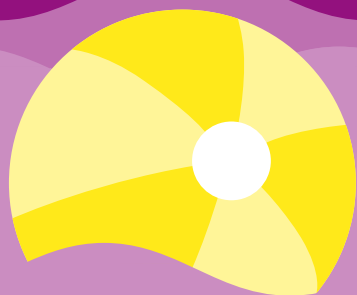
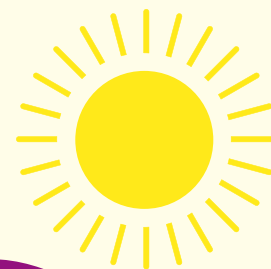
Les économies d'énergie constituent le deuxième axe de réflexion de cette problématique. L'efficacité énergétique doit permettre de réduire la consommation globale d'énergie, aux niveaux individuel et collectif. Les chauffages à distance, comme celui en cours de planification à Romainmôtier, sont un élément de réponse à ces enjeux. Mais les particuliers, les industries et les collectivités publiques peuvent aussi contribuer à cet effort par des gestes simples, dès aujourd'hui.

Les intervenants ont enfin appelé de leurs vœux une réduction des procédures administratives et réglementaires qui prolongent la phase de mise en place des projets, ainsi qu'un engagement renforcé du Canton de Vaud.

Service des énergies

Le Centre aéré accueille vos enfants durant les vacances d'été 2012

Cette année, le Centre aéré sera ouvert durant les sept semaines de vacances d'été, soit du 9 juillet au 24 août, à la Cure d'Air, sur les rives de notre beau Lac de Neuchâtel.



Chaque jour, 65 enfants de 4 à 10 ans seront pris en charge dans le cadre du Centre aéré. Comme l'année passée, 35 enfants supplémentaires pourront être accueillis durant les deux premières semaines et les deux dernières semaines. Durant ces quatre

semaines spécifiques, des places supplémentaires sont organisées à l'Unité d'accueil de la petite enfance (UAPE) des Cygnes, puis à Mauborget.

Du 9 au 20 juillet: 65 enfants à la Cure d'Air et 35 à l'UAPE des Cygnes.

Du 13 au 24 août: 65 enfants à la Cure d'Air et 35 à Mauborget.

Les parents peuvent choisir le lieu d'accueil de leur enfant. Pour l'UAPE des Cygnes, les enfants seront pris en charge directement sur le lieu. Ceux

qui désireront aller à Mauborget seront transférés, avec les moniteurs-trices qui s'occuperont d'eux, de la Cure d'Air à Mauborget. Le soir, les parents les récupéreront à la Cure d'Air.

Un dépliant explicatif sera remis à tous les écoliers yverdonnois âgés entre 4 et 10 ans. La priorité sera donnée aux enfants domiciliés à Yverdon-les-Bains.

Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

Information importante

Déménagement et fermeture du Service de l'urbanisme et des bâtiments

Le Service de l'urbanisme et des bâtiments, comprenant la Gérance communale et la Police des constructions, déménage.

Les bureaux situés à l'Hôtel-de-Ville seront fermés du mardi 5 juin au vendredi 8 juin 2012. Ils rouvriront le 11 juin 2012 à 7h30, à l'avenue des Sports 14.

Fermeture: du mardi 5 juin au vendredi 8 juin

Réouverture: lundi 11 juin

Nouvelle adresse: avenue des Sports 14, 1400 Yverdon-les-Bains

Concernés: Service de l'urbanisme et des bâtiments, Gérance communale et Police des constructions

On déménage!



Service de l'urbanisme et des bâtiments

Une unité d'accueil pour les écoliers des Cygnes et un nouveau restaurant

La rénovation du bâtiment de la rue des Cygnes 10, propriété de la ville d'Yverdon-les-Bains, étant terminée, la dernière phase de sa mise en exploitation peut maintenant démarrer.

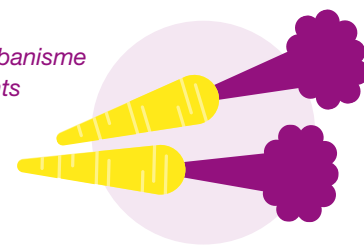


Après l'arrivée du Conservatoire de musique du Nord Vaudois et de l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) des Cygnes à la rentrée 2011, le restaurant installé au centre du bâtiment a ouvert ses portes le 1^{er} mai dernier. Il a pour nom «L'Impro» en référence à la créativité tant musicale que culinaire qui règne en ces lieux.

Outre une carte traditionnelle et variée, ce restaurant a la particularité unique de servir de cantine à midi pour les enfants de l'UAPE des Cygnes. Les repas fournis aux enfants répondront au label «Fourchette verte» et les nouveaux tenanciers ont comme point d'honneur de mettre en valeur des produits régionaux. Afin d'éviter toutes inter-

férences entre la clientèle traditionnelle de midi du restaurant et les enfants, une salle séparée par une cloison phonique pourra accueillir les écoliers de l'UAPE en toute tranquillité. À noter également que le restaurant bénéficiera d'horaires d'ouverture élargis lors des représentations musicales du Conservatoire.

Service de l'urbanisme et des bâtiments



Université d'été 2012

Etudiants recherchent chambres pour le mois d'août!



À l'occasion de l'Université d'été de la ville, la Municipalité accueillera des étudiants de niveau Bachelor et Master durant le mois d'août.

Vous souhaitez participer à l'aventure ?

Vous avez une ou plusieurs chambres disponibles durant le mois d'août ?

Accueillez une étudiante ou un étudiant chez vous !

Informations pratiques

Dates: du dimanche 5 août au samedi 1^{er} septembre

Disponibilités: de 15 jours à un mois

Service demandé: chambre, literie et petit déjeuner
L'accès à la salle de bains peut être commun

Défraiement: Fr. 100.- par semaine et par personne logée

Repas de midi et du soir: organisés par la Ville

Pour tout renseignement: Céline Epars,
celine.epars@yverdon-les-bains.ch ou au 024 423 62 08

Thème de l'Université d'été 2012: les systèmes de signalétique intelligente

La Municipalité remercie chaleureusement les personnes qui souhaitent s'impliquer dans la démarche.

Urban Training

Stimulant, préventif, gratuit! Du sport pour tous...!

«Urban Training» est une manière inédite de faire du sport en groupe, de bouger ensemble, sous la direction de «coaches» professionnels, en se réappropriant la ville. La Cité thermale vous propose, pour la troisième année, de participer à ces cours.

Pour qui? Toute personne dès 18 ans révolus et en bonne santé, désireuse de bouger, de tonifier sa silhouette ou de retrouver le plaisir du sport peut participer à «Urban Training». Sportifs débutants ou aguerris, jeunes et moins jeunes, femmes ou hommes, chacun est le bienvenu.

Où? De la place Pestalozzi jusqu'au bord du lac. Départ et retour place Pestalozzi.

Quand? Tous les jeudis de 18h30 à 19h30, de mai à septembre (pause de mi-juillet à mi-août).

Comment? Un parcours santé de 60 minutes d'activités en plein air utilisant le mobilier urbain, suivi d'une séance de stretching dans une ambiance dynamique et ludique.

Objectifs? Pratiquer du sport en plein air. Retrouver de bons réflexes en matière de santé. Profiter de conseils professionnels et pratiques pour améliorer ses mouvements, gérer sa motivation, bien s'alimenter, perdre du poids...



Inscriptions et dates? Les inscriptions sont obligatoires. Consultez le calendrier et inscrivez-vous sur www.urban-training.ch. Le site propose des informations complémentaires et des vidéos des séances.

Conditions? Se rendre sur place en tenue de sport, muni d'un linge et d'une boisson.

Premier cours à Yverdon-les-Bains le jeudi 3 mai 2012 à 18h30

Tentés? Alors, à vos baskets et rejoignez «Urban Training» pour votre plus grand plaisir!

Secrétariat aux sports

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

Recherche de bénévoles

Pour la deuxième année consécutive, la ville d'Yverdon-les-Bains organisera son triathlon. Il se déroulera le dimanche 9 septembre 2012. Le cœur de la compétition battra à la plage mais les rues de la ville seront aussi occupées par les sportifs.

Pour compléter notre équipe, nous sommes à la recherche de quelque 200 bénévoles pour assurer la sécurité des athlètes, épauler les miliciens de la protection civile et les agents de police.

Intéressé(e) à rejoindre notre équipe ?

N'hésitez pas à contacter Daniel Jaccaud au 024 425 87 55, au 079 777 85 20 ou par courriel à l'adresse daniel.jaccaud@bluewin.ch. Vous pouvez aussi compléter le bulletin d'inscription que vous trouverez sur le site de la manifestation (www.triyverdon.ch) sous la rubrique «bénévoles».

MOI!

N'hésitez pas à en parler autour de vous!

Plus d'informations:
www.triyverdon.ch

Secrétariat aux sports

MOI!

Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: Imprimerie Cornaz sa

Editeur responsable: Commune d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction: Daniel von Siebenthal, Céline Epars, Patrick Genoud, Laurent Exquis, Marie-Christine Dolci-Gindroz, André Gallandat, Catherine Guanzini, Daisy Jeanneret, Markus Baertschi, Jacques Willenegger, Guido Dall'Aglio, Pedro Camps